

MENTION : **Cinéma**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La licence mention Cinéma permet d'acquérir une culture générale et des outils d'analyse critique dans le champ du cinéma et de l'audiovisuel, de même que des compétences spécifiques dans les domaines de l'écriture scénaristique et de la réalisation de film.

Le parcours de la licence Cinéma repose sur l'articulation constante de la théorie et de la pratique. À chaque niveau d'étude, des enseignements en esthétique, histoire, socio-économie et théorie du cinéma sont dispensés, impliquant une formation progressive des étudiants aux méthodologies de la recherche. De même, de la 1^{ère} année de licence (L1) à la 3^e année de licence (L3), divers volets graduels offrent une initiation complète à la création cinématographique : initiation technique aux domaines de l'image, du son et du montage ; enseignement du scénario en L1 et L2 ; exercices puis ateliers de réalisation en L2 et L3.

Enfin, un stage obligatoire au sein d'une entreprise du secteur audiovisuel ou dans le champ associatif et institutionnel des arts et de la culture permet d'acquérir une première expérience professionnelle, qui peut être complétée par un second stage.

SPECIFICITES DES LICENCES A PARIS 8

Soft skills

Ces nouveaux modules proposés par l'université Paris 8 visent à promouvoir la créativité des étudiants, mettre en valeur leur savoir-faire et créer des circulations entre compétences disciplinaires et capacités transversales. L'EC Méthodologie de l'Expérience Etudiante (M2E), destiné aux L1, met ainsi l'accent sur l'adaptation aux apprentissages universitaires via un travail approfondi sur l'argumentation et l'EC Projet Personnel et Professionnel (M3P), suivi par les L2 et L3, prend la forme d'ateliers visant à faire découvrir aux étudiants les milieux professionnels du cinéma dans le cadre du cours « Théorie des pratiques ».

Ces modules sont complétés par des formations relevant du catalogue *So Skilled* telles que « engagement étudiant », « apiculture » et « accueil handicap ».

Langues

Un EC de langue est obligatoire en L1, L2 et L3, à choisir parmi les langues proposées par le Centre de langues (CDL). La plupart des cours de langues du CDL exigent le passage d'un test de niveau avant le début des cours qui détermine les enseignements que l'étudiant pourra suivre. Les modalités d'inscription au test, selon la langue choisie, sont consultables sur le site internet du CDL : <https://ufr-langues.univ-paris8.fr/-CENTRE-DE-LANGUES,359->

Les étudiants ont également la possibilité de suivre des cours de cinéma en langues étrangères dispensés au sein du département par des enseignants invités ou des spécialistes rattachés à l'université Paris 8.

PIX

PIX est un projet public de plateforme en ligne d'évaluation et de certification des compétences numériques. Il est aussi un outil d'évaluation des compétences et connaissances numériques des élèves du collège et du lycée, des étudiants, des professionnels et des citoyens.

Chaque étudiant de licence doit valider dans le cadre de sa formation un module centré sur l'acquisition de compétences numériques, intitulé « Compétences numériques, préparation PIX ».

Des informations à ce sujet sont disponibles sur le site du Bureau d'Appui à la Pédagogie Numérique (BAPN) : <http://bapn.univ-paris8.fr/index.php/cours-informatique/pix-competences-numeriques>

CONDITIONS D'ACCES

Peuvent être admis en licence les étudiants titulaires :

- du baccalauréat
- d'un titre admis en dispense du baccalauréat (DAEU, Capacité en droit, BT, ...)
- d'une validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels (décret 2013-756 du 19 août 2013) : accès sans avoir le diplôme requis compte tenu des études, des acquis personnels et des expériences professionnelles
- d'une validation des études supérieures accomplies notamment à l'étranger.

Modalités d'admission

Les modalités d'admission varient en fonction de la situation de chaque candidat (nationalité, pays de résidence, âge, type de diplôme, diplôme français ou étranger, candidat déjà ou jamais inscrit dans l'enseignement supérieur français, ...).

Pour connaître la procédure qui correspond à votre profil, connectez-vous au site internet de Paris 8 à l'adresse suivante : <https://www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription->

UFR de rattachement

Arts, Philosophie, Esthétique

Secrétariat : Bât. A, salle 120
☎ 01 49 40 66 48/70 08/70 81
@ / licence.arts@univ-paris8.fr

Site Internet :
www-artweb.univ-paris8.fr

ATTENDUS PARCOURSUP

Attendus nationaux auxquels s'ajoutent des attendus spécifiques :

- Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter

Cette formation suppose des qualités de compréhension de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

- Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle

Cet attendu marque l'importance de la capacité à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence Cinéma laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

- Etre sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée

La formation suppose également une ouverture au monde et plus particulièrement au monde de l'art.

ORGANISATION ET CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

Les enseignements de la licence mention Cinéma se répartissent en une majeure, qui regroupe les champs théoriques fondamentaux des études cinématographiques, et une mineure interne constituée des enseignements pratiques et techniques du cinéma.

La 1^{re} année de licence (L1) propose une introduction aux domaines fondamentaux des études cinématographiques (analyse de film, esthétique du cinéma, histoire du cinéma et économie du cinéma), une approche de la relation du cinéma aux autres arts (musique, arts plastiques, théâtre) et une initiation technique au domaine de l'image ainsi qu'à l'écriture de scénario.

En 2^e année de licence (L2), les enseignements fondamentaux sont approfondis et complétés par un cours de lecture de textes théoriques, tandis que les étudiants pratiquent des exercices de réalisation et d'écriture de scénario. La programmation, la diffusion ou la conservation des films sont envisagées concrètement dans un cours de théorie des pratiques ouvrant sur les métiers et les filières du champ audiovisuel.

La maîtrise des quatre domaines théoriques fondamentaux est renforcée **en 3^e année de licence (L3)** par une initiation aux enjeux contemporains de la recherche en études cinématographiques. Un ou deux ateliers de réalisation, débouchant sur la réalisation de film, viennent clore le parcours pratique des étudiants au sein de la licence Cinéma. Par ailleurs l'enseignement « Théorie des pratiques » est assuré par des professionnels (techniciens du cinéma, exploitants de salles, programmeurs, etc.) qui offrent aux étudiants un aperçu concret de leurs métiers.

1^{re} année de licence (L1)

	Intitulé UE	Intitulé EC	ECTS
MAJEURE	UE 1 - Initiation théorique et méthodologique 1	1A - Analyse 1 : Elément de base de l'analyse de films	9
		1B - Histoire 1 : Introduction à l'histoire du cinéma	9
	UE 2 - Initiation théorique et méthodologique 2	2A - Economie 1 : Introduction à l'économie du cinéma	9
		2B - Esthétique 1 : Introduction à l'esthétique du cinéma	9
MINEURE INTERNE	UE 3 - Pratiques artistiques 1	3A - Le cinéma et les autres arts	3
		3B - Scénario 1 : Principes fondamentaux du scénario	3
	UE 4 - Pratiques artistiques 2	4A - Atelier pratique de l'image	3
		4B - Théorie des pratiques 1 : Ecrits de cinéastes	3
TRANSVERSALES	UE 5 - Compétences transversales 1	5A - Méthodologie 1 : argumenter, méthodes et outils universitaires	2
		5B - Langue vivante	2
		5C - EC Libre / EC Soft Skills	2
	UE 6 - Compétences transversales 2	6A - Compétences numériques PIX	3
		6B - Découverte des arts	3

2^e année de licence (L2)

	Intitulé UE	Intitulé EC	ECTS
MAJEURE	UE 7 - Approfondissement théorique et méthodologique 1	7A - Analyse 2 : Approfondissement des méthodes de l'analyse de films	6
		7B - Esthétique 2 : Approfondissement en esthétique du cinéma	6
		7C - Histoire 2 : Approfondissement en histoire du cinéma	6
	UE 8 - Approfondissement théorique et méthodologique 2	8A - Economie 2 : Enjeux de la production	9
8B - Théories du cinéma : Lecture de textes théoriques		9	
MINEURE INTERNE	UE 9 - Pratiques artistiques 3	9A - Atelier pratique du montage	3
		9B - Exercices de réalisation 1	3
	UE 10 - Pratiques artistiques 4	10A - Scénario 2 : Exercices d'écriture	3
		10B - Exercices de réalisation 2	3
TRANSVERSALES	UE 11 - Compétences transversales 3	11A - Langue vivante	3
		11B - Méthodologie 2 : Commenter, textes et documents	3
	UE 12 - Compétences transversales 4	12A - EC Libre / Soft Skills	3
		12B - Théories des pratiques 2 : Pratiques du cinéma	3

3^e année de licence (L3)

	Intitulé UE	Intitulé EC	ECTS
MAJEURE	UE 13 - Renforcement et ouverture scientifique 1	13A - Analyse 3 : Enjeux contemporains de l'analyse de films	9
		13B - Esthétique 3 : Enjeux contemporains de l'esthétique du cinéma	9
	UE 14 - Renforcement et ouverture scientifique 2	14A - Histoire 3 : Enjeux historiographiques contemporains	9
		14B - Economie 3 : Enjeux de la diffusion	9
MINEURE INTERNE	UE 15 - Pratiques artistiques 5	15A - Atelier de réalisation 1 ou scénario 3 : Atelier d'écriture	3
		15B - Atelier pratique du son	3
	UE 16 - Pratiques artistiques 6	16A - Atelier de réalisation 2 ou stage optionnel	3
		16B - Théorie des pratiques 3 : métiers et milieux du cinéma	3
TRANSVERSALES	UE 17 - Compétences transversales 5	17A - Méthodologie 3 : Initiation à la recherche	2
		17B - Projet de recherche en études cinématographiques	2
		17C - Langue vivante	2
	UE 18 - Compétences transversales 6	18A - EC Libre / Soft Skills	3
		18B - Stage obligatoire (105h)	3

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Le cadre général des modalités de contrôle des connaissances qui s'appliquent à l'université Paris 8 est voté pour chaque année universitaire en Commission de Formation et de la Vie Universitaire (CFVU). Ces modalités peuvent être complétées par chaque formation dans une annexe afin de tenir compte de leurs spécificités et de leurs orientations pédagogiques. Afin de prendre en compte les difficultés spécifiques que peuvent rencontrer certains étudiants en raison d'une activité professionnelle ou de situations particulières notamment de handicap, un aménagement du contrôle continu doit être proposé au sein de la formation.

Les modalités de contrôle des connaissances et leurs annexes sont communiquées aux étudiants de préférence avant le début des cours ou au plus tard trois semaines après le début de ceux-ci.

Elles sont également accessibles sur le site de l'université dans la rubrique « Organisation des études » de l'onglet Études & diplômes (<https://www.univ-paris8.fr/Regles-de-scolarité-et-d-examens>)

FORMATION CONTINUE

Le statut "Formation continue" couvre le fait d'avoir un financement (CPF, OPCO, Région, Pôle emploi) et nécessite un suivi administratif de l'assiduité.

Pour votre dossier de financement vous pouvez demander un devis par mail à info-df@univ-paris8.fr

POURSUITES D'ETUDES

Trois Parcours sont offerts en master par le département Cinéma :

- *Théorie, esthétique et histoire du Cinéma*
- *Valorisation des patrimoines cinématographiques et audiovisuels*
- *Réalisation et création*

La licence peut en outre constituer une préparation aux concours d'entrée dans les écoles d'art et de cinéma publiques et privées.



SCUIO-IP

Information, orientation,
insertion professionnelle

 01 49 40 67 17

scuio@univ-paris8.fr

Service accueil handicap

Aménagements
pédagogiques pour les étudiants
en situation de handicap

 01 49 40 67 92 / 71 47

accueil.handicap@univ-paris8.fr

SERCI

Mobilité étudiante

 01 49 40 64 12 / 70 68

outgoing@univ-paris8.fr



CULTIVEZ VOS
SOFT SKILLS
LIBÉREZ VOS
TALENTS